BOURSES

publié le 16/09/2024 - mis à jour le 20/09/2024

La campagne est ouverte jusqu'au 17 octobre.

Si à l'inscription au collège vous avez donné votre consentement à l'étude automatique de votre droit à bourse, vous n'avez rien à faire.
Sinon, suivez la procédure décrite par le flyer.

Document joint

flyer (PDF de 4.5 Mo)

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.